

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

AVIS PUBLIC

RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble sis à l'adresse suivante :

- 105, 87^e Avenue

Avis est par la présente donné par la soussignée, Me Julie Paradis, directrice des affaires juridiques et du contentieux – greffière adjointe de la Municipalité, que les membres du conseil municipal statueront sur la demande ainsi présentée lors de la séance ordinaire qui se tiendra le :

Mardi 19 septembre, à 19 h, au 1250, rue Principale

1. Identification du site concerné :

Lot numéro : 1 684 718

Adresse civique : 105, 87^e Avenue

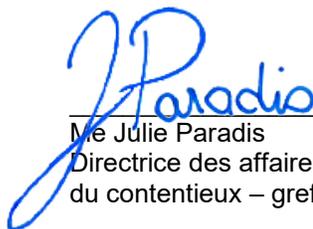
Demande C2023-06-4.2 : Règlement de zonage numéro 529 :

- Article 6.3(5).

Nature et objet : Augmenter la superficie du logement d'appoint à 95,88 mètres carrés, au lieu de 60 mètres carrés;
Augmenter la superficie totale du logement d'appoint à 48,98 % de la superficie totale de plancher, au lieu de 40 %.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Saint-Zotique, ce 31^e jour du mois d'août 2023.



Me Julie Paradis
Directrice des affaires juridiques et
du contentieux – greffière adjointe

URB 20230831
FIN AFFICHAGE : 20230920